

Communiqué

C-AC-16-01F

Le 28 janvier 2016

Le gouvernement fédéral soutient le développement économique de l'industrie autochtone du phoque au Nunavut

Le ministre Tootoo et le premier ministre Taptuna annoncent un accord pour investir la somme de 150 000 \$

OTTAWA (Ontario) - L'honorable Hunter Tootoo, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, et l'honorable Peter Taptuna, premier ministre du Nunavut, ont annoncé aujourd'hui un nouvel accord visant à soutenir l'industrie autochtone du phoque au Canada.

L'accord de contribution d'une valeur de 150 000 \$ est le premier conclu en vertu du Programme de certification et d'accès aux marchés des produits du phoque (PCAMPP) du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un programme de 5,7 millions de dollars qui a été mis sur pied en 2015 pour une durée de cinq ans. Il servira à financer le développement de systèmes de suivi et de certification des produits du phoque issus de la chasse autochtone, afin qu'ils puissent être certifiés pour être vendus dans l'Union européenne (UE). Le PCAMPP renforcera les capacités des collectivités autochtones, qui profiteront d'un accès renouvelé aux marchés, tout en soutenant l'ensemble de l'industrie du phoque.

Le gouvernement du Nunavut utilisera les nouveaux fonds pour mener un certain nombre de projets en collaboration avec, entre autres, la *Nunavut Arts and Crafts Association*. Ces projets visent à accroître le nombre et la valeur des produits issus de la peau de phoque, à relancer l'industrie dans son ensemble, et à sensibiliser les Inuits aux possibilités offertes par les marchés européens entre autres.

Selon le ministre Tootoo, l'accord illustre l'engagement du gouvernement fédéral à renforcer ses relations avec les collectivités autochtones et à soutenir le développement économique du Nord.

Faits en bref

- Le Programme de certification et d'accès aux marchés des produits du phoque (PCAMPP), un programme de 5,7 millions de dollars sur cinq ans, vise à aider les collectivités autochtones à tirer parti de l'exemption du régime de l'UE applicable aux produits dérivés du phoque et accordée aux collectivités autochtones, à promouvoir l'accès aux marchés de tous les produits canadiens du phoque, et à trouver des partenaires et des collaborateurs potentiels.

.../2

- L'UE exige que seuls les produits dérivés de phoques chassés par des Autochtones et certifiés par un organisme reconnu soient autorisés pour la vente dans l'UE.
- À l'heure actuelle, le ministère de l'Environnement du Nunavut est le seul organisme canadien autorisé à certifier que les phoques chassés au Nunavut répondent aux exigences de la réglementation de l'UE.
- Le PCAMPP est géré conjointement par Pêches et Océans Canada, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Citations

« La chasse au phoque s'inscrit dans le mode de vie traditionnel des peuples autochtones du Canada et elle constitue une source de nourriture, de vêtements et de revenus pour de nombreuses familles inuites. Cet accord financier aidera des familles inuites à créer des produits issus du phoque à valeur ajoutée. Par-dessus tout, il permet en outre à notre gouvernement de démontrer son engagement à soutenir le développement économique du Nord. »

~ L'honorable Hunter Tootoo, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

« L'interdiction de l'UE visant les importations de produits canadiens issus du phoque continue de nuire aux prix des peaux de phoque du Nunavut. La création du PCAMPP appuie nos efforts soutenus pour promouvoir la chasse au phoque en tant qu'industrie durable et pour commercialiser activement cet important produit grâce à l'exemption dont bénéficient les Inuits. Il s'agit également d'une bonne occasion de renforcer les connaissances à l'échelle internationale et d'abattre les obstacles à la compréhension de l'importance de la chasse au phoque pour notre peuple. »

~ L'honorable Peter Taptuna, premier ministre du Nunavut

« Le ministère de l'Environnement, avec l'aide du gouvernement du Canada, continue d'investir pour soutenir la commercialisation des produits du phoque du Nunavut, et nous sommes parvenus à créer un marché local très solide pour les produits manufacturés. La contribution du gouvernement fédéral renforcera ce marché et assurera aussi aux fabricants un accès plus vaste au marché européen. »

~ L'honorable Johnny Mike, ministre de l'Environnement du Nunavut

Liens connexes

- [Le marché des produits canadiens du phoque](#)
- [Le gouvernement du Nunavut est officiellement reconnu en vertu du régime de l'UE applicable aux produits dérivés du phoque](#)
- [Commission européenne : Vente des produits du phoque et portée de l'interdiction de l'UE \(en anglais\)](#)

Personnes-ressources

Relations avec les médias
Pêches et Océans Canada
613-990-7537
media.xncr@dfo-mpo.gc.ca

Yasmina Pepa
Chef, bureau des affaires publiques du
premier ministre Taptuna
867-975-5059
ypepa@gov.nu.ca

Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca>

Pour en savoir plus sur la Garde côtière canadienne, consultez le site : www.ccg-gcc.gc.ca.



Suivez-nous sur Twitter! www.Twitter.com/MPO_DFO